



Collectif Soutiens/Migrants Croix Rousse

Lyon,

le 17/01/2024

Depuis avril dernier, 200 jeunes migrants en recours devant le Juge des Enfants pour faire reconnaître leur minorité ont dormi sous des tentes au square Sainte-Marie-Perrin, près des locaux de la Métropole de Lyon.

Ce mardi 16 janvier, la majorité d'entre eux ont été mis à l'abri par la Ville de Lyon dans un gymnase, et une trentaine par des paroisses, à la demande de l'archevêque de Lyon.

Les institutions se déchargent sur le Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse et nous demandent de mettre à l'abri 23 jeunes laissés pour compte, ainsi que toutes celles et tous ceux à venir, chaque semaine, évalué-es « non mineur-es » au CMAE de Forum Réfugiés et faisant appel de cette évaluation.

C'est mission impossible !

Nous avons pioché dans notre cagnotte solidaire pour financer quelques nuits d'hôtels, mais cela ne pourra pas durer plus de quelques jours.

Et d'ailleurs, ce n'est pas notre mission, même si nous avons favorisé l'ouverture de deux squats, que nous accompagnons les jeunes comme nous le pouvons et que nous nous mobilisons pour défendre leurs causes. Nos tâches militantes s'arrêtent là !

Aujourd'hui, le Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse en appelle aux organisations syndicales, politiques et associatives, pour qu'elles s'adressent sous la forme qu'elles jugeront la plus adaptée aux institutions : Préfecture, Métropole et Mairie de Lyon.

Aujourd'hui comme à l'avenir, tout-e mineur-e en recours doit être mis-e à l'abri, conformément à la présomption de minorité, aux recommandations du Défenseur des droits, du comité des droits de l'homme de l'ONU et par respect de la dignité humaine.

Le nombre des jeunes accueilli es au sein du dispositif Station doit être sensiblement augmenté (porté à 300 places) pour répondre à cette nécessité, dans une grande Métropole comme la nôtre. Il y a urgence !

Le Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse